

Compte-rendu de la réunion du Comité des Sages (9 avril 2015)

Le Comité des Sages a tenu sa réunion annuelle le 9 avril à 14 heures au Colegio de España. En dépit des deux appels qui avaient été lancés aux directeurs de recherche par le Vice-Président Karim Benmiloud, le Comité a constaté une nouvelle baisse du nombre des candidats qui a atteint cette année son niveau le plus bas : 14 candidatures contre 20 en 2014, 21 en 2013 et 28 en 2012. Dans ces conditions, il n'apparaît plus possible de maintenir le nombre de dix bourses annuelles et il appartiendra à l'Assemblée générale de Bordeaux, en juin prochain, de décider, sur proposition du Bureau, des nouvelles modalités d'attribution. Cette année sept bourses ont été attribuées aux candidats suivants :

DOBROWSKI Nicolas, Civilisation Amérique latine XXe siècle, université de Lille, directeurs : Michèle Guillemont et Nestor Ponce,

FRAISSARD Florian, Littérature Espagne XIXe siècle, université Paris 3, directrice : Marie-Linda Ortega,

GASCA GUZMAN Nelson, Civilisation Amérique latine XVIIIe siècle, université Bordeaux-Montaigne, directrice Isabelle Tausin,

PONTVIANE Julie, Civilisation Amérique latine XXe siècle, université de La Rochelle, directrice Françoise Martinez,

SANCHEZ Joana, Littérature Amérique latine XXe siècle, université de Strasbourg, directrice Carole Egger,

SIDEY-JACQUEY Cécile, Littérature brésilienne XXe siècle, université Bordeaux- Montaigne, directrice Ana-Maria Binet,

SUDRE Virginie, Civilisation espagnole XXe siècle, université Montpellier 3, directrice Florence Belmonte.

Le Comité tient à faire part d'un certain nombre d'observations à l'intention des candidats et de leurs directeurs de recherche :

- dans plusieurs dossiers le projet de thèse, d'une à deux pages, est trop imprécis et insuffisamment argumenté. Le Comité rappelle qu'il attend des candidats qu'ils présentent un état de la question justifiant la recherche nouvelle entreprise et recensant les sources et documents qu'ils envisagent de consulter lors d'un séjour à l'étranger, une délimitation du corpus et une définition précise de la méthodologie adoptée, un point sur l'avancement du travail et sur les résultats déjà obtenus replacés dans un projet global de recherche, éventuellement une ébauche de plan de la thèse, même provisoire. Les candidats non retenus peuvent demander au Vice-Président en charge du dossier des bourses communication du rapport établi par le Comité des Sages.

- deux dossiers présentés par des candidats inscrits en 5^e année de thèse n'ont pas été retenus parce que ces demandes ont été jugées trop tardives. Les bourses sont accordées pour financer des séjours destinés à rechercher sur le terrain des documents originaux n'existant pas en France. En bonne logique scientifique cette recherche doit avoir lieu en 2^e ou en 3^e année de thèse, en tout cas avant la 5^e année qui doit être, en partie au moins, réservée à la rédaction, sauf cas exceptionnels.

- plusieurs dossiers ont été présentés par des candidats inscrits en 1^e année de doctorat, ce qui paraît prématuré de façon générale, sauf quand les doctorants témoignent déjà dans un projet bien

argumenté d'une bonne maîtrise de leur sujet, s'appuyant le plus souvent sur un travail déjà réalisé en master. Il peut alors paraître opportun de leur accorder une bourse quand celle-ci s'inscrit dans la perspective chronologique de leur démarche.

Le fait que certains candidats demandent une bourse pour un séjour de recherche déjà réalisé a attiré l'attention du Comité sur l'inadéquation de notre calendrier actuel qui prévoit que les candidats ne soient informés de l'attribution d'une bourse que dans la seconde quinzaine de juin, soit bien tard pour organiser un séjour de recherche (surtout s'ils doivent aller en Amérique latine) en juillet ou en août, période qui correspond aux libertés de la plupart d'entre eux. Pour améliorer notre mode de fonctionnement, le Comité propose

- 1 - d'avancer sa réunion à la seconde quinzaine de mars,
- 2 – que les bénéficiaires d'une bourse soient aussitôt prévenus individuellement, ce qui n'empêche pas une proclamation officielle des résultats au cours de l'Assemblée Générale de juin.

Cette proposition est soumise à la réflexion du Bureau et du Comité de la SHF.

Jacques Soubeyroux
Président du Comité des Sages